



CREMAILLERES



POMPES DE DIR.

Bulletin Technique N° 132

Refus des carcasses crémaillères et pompes

MAJ 06.2018

ÉLECTRICITÉ MOTEUR
TRANSMISSION

DIRECTION

CLIMATISATION
SUSPENSION
PIÈCES MOTEUR
FREINAGE
ACCESSOIRES



Refus sur les carcasses de crémaillères de direction



Corps cassé ou fissuré



Pièce incomplète (manque tuyaux, distributeur, biellettes, ...)



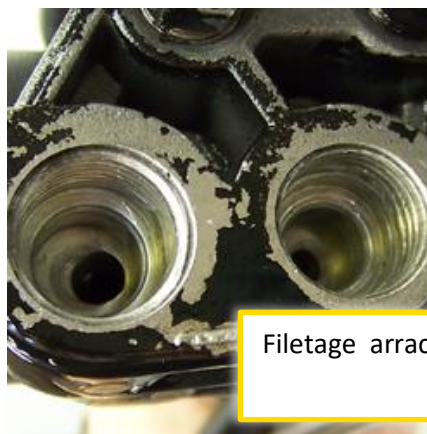
Dommages dus au feu, à la rouille ou à l'oxydation



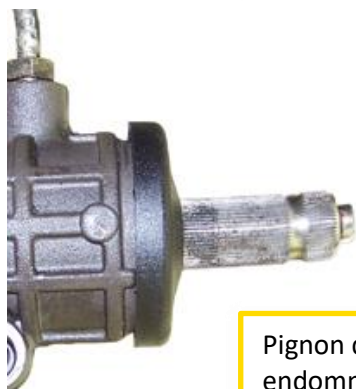
Biellette tordue ou sectionné



Tuyaux sectionnés, aplatis ou arrachés



Filetage arraché ou endommagé



Pignon du distributeur tordu ou endommagé



Barreau tordu

Les pièces retournées avec l'un des défauts ci-dessus ne donneront pas lieu à un avoir de carcasse.

Refus sur les carcasses de pompes d'assistance



Corps fendu, réservoir cassé



Pattes de fixation cassée



Dommages dus au feu, à la rouille ou à l'oxydation



Arbre endommagé ou arraché



Pièce incomplète (manque poulie, tuyau d'entrée, ...)



Pièce centrifugée

**Les pièces retournées avec l'un des défauts ci-dessus ne donneront pas lieu à un avoir de carcasse.
(La liste des pannes présentées dans ce document est non exhaustive).**

Rappel de nos conditions générales de ventes (Article 9)

Ne sont acceptées que les carcasses complètes et qui ne sont pas affectées de brisures ou fissures dans les éléments moulés et/ou parties essentielles, de dégâts causés par le feu la rouille ou l'oxydation, démontées, et qui ne sont pas des unités de fabrication non OEM.